

**MAIRIE DE LÉCHELLE****COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 25 MARS 2019**

**présents :** MM. Mmes PAGET G-J, LEMOT É, LEGRAND M, BONNIVARD A, MIRVAUX M-C, MICHEL H, BONNY EBOUMBOU B, KALUZNY S, DAMANDE J-C, MICHEL B.  
**absents excusés :** MM. Mmes VERRIER D, ANDRIEU J-L, BROUCK G, GUILLIER J, EL GHAZI B.  
**Secrétaire de séance** Mme MIRVAUX M-C

**Délibérations****➤ APPROBATION du compte administratif 2018 de la commune :****Fonctionnement**

✓ Dépenses : 331 676.66 €  
 ✓ Recettes : 403 695.62 € Excédent de clôture : 72 018.96 €

**Investissement**

✓ Dépenses : 150 590.22 €  
 ✓ Recettes : 560 786.01 € Excédent de clôture : 410 195.79 €

**➤ VOTE du compte de gestion 2018 de la commune.****➤ APPROBATION du compte administratif 2018 du budget de l'eau & assainissement :****Fonctionnement**

✓ Dépenses : 20 729.21 €  
 ✓ Recettes : 8 405.20 € Déficit de clôture : - 12 324.01 €

**Investissement**

✓ Dépenses : 28 865.57 €  
 ✓ Recettes : 39 482.23 € Excédent de clôture : 10 616.66 €

**➤ VOTE du compte de gestion 2018 du budget de l'eau & assainissement.****➤ AFFECTATION du résultat de 2018 du budget de l'eau & assainissement :**

– Excédent global cumulé au 31/12/2018 6 532.70 €  
 – Affectation à la couverture d'autofinancement (c/1068) 0.00 €  
 – Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 6 532.70 €

**➤ VOTE du budget général 2019 de la commune :**

Le budget général de la commune est équilibré à 630 000 €  
 ■ pour la section de fonctionnement à 470 000 €  
 ■ pour la section d'investissement à 160 000 €

**➤ VOTE du budget 2019 de l'assainissement :**

Le budget général de la commune est équilibré à 16 500 €  
 ■ pour la section de fonctionnement à 7 000 €  
 ■ pour la section d'investissement à 9 500 €

**➤ VOTE des trois taxes locales pour 2019 :**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux applicables aux bases d'imposition pour 2019 :

■ Taxe d'habitation	7.87 %
■ Taxe foncière	12.35 %
■ Taxe foncière non bâti	21.38 %

Total des ressources 138 697 € nécessaires et suffisantes à l'équilibre du budget 2019.

**➤ DEMANDE de subvention au titre des Fonds d'Équipements Rural (F.E.R.)**

Un projet d'aménagement de sécurité routière, hameau de Richebourg, dont le coût prévisionnel s'élève à 79 662.00 € TTC est adopté et il est sollicité à ce titre une subvention F.E.R.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle  
 pour être affiché le 28 mars 2019 à la porte de la Mairie,  
 conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884  
 A Léchelle, le 28 mars 2019

**Le Maire,**